

CONDITIONS GÉNÉRALES BYMETIS

Article 1 – Définitions

Dans les présentes conditions, les termes suivants auront la signification suivante, sauf indication contraire explicite dans le contexte:

Consommateur:

désigne une personne physique qui n'agit pas dans le cadre de l'exercice d'une profession ou d'une entreprise.

Services:

désigne tous les services proposés au Consommateur par ByMetis via le Site Web.

Service client:

désigne le service client de ByMetis joignable à l'adresse support@bymetis.fr.

ByMetis:

désigne la société à responsabilité limitée METIS B.V., agissant sous le nom de bymetis, établie à Espace Optimum, 450 rue Baden Powell, Montpellier, 34000 inscrite au registre du commerce de la Chambre de commerce sous le numéro 89361881.

Contrat:

désigne le contrat à distance conclu par le biais du Site Web entre ByMetis et le Consommateur, par lequel le Consommateur souscrit un ou plusieurs Services de ByMetis.

Site Web:

désigne le site Web exploité par ByMetis accessible via le nom de domaine.

Article 2 – Champ d'application

2.1 – Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre de ByMetis et à tout Contrat conclu entre ByMetis et le Consommateur.

2.2 – Toutes les dispositions des présentes conditions générales sont également établies au bénéfice de tous les administrateurs ou associés de ByMetis, ainsi que de toutes les personnes travaillant pour ByMetis et/ou mandatées par ByMetis.

Article 3 – Services

3.1 – Si une offre a une durée de validité limitée ou est soumise à des conditions, cela sera clairement mentionné dans l'offre.

3.2 – Aucun droit ne peut être tiré d'éventuelles erreurs de description d'un Service et/ou d'erreurs dans les conditions d'achat d'un Service. Les erreurs manifestes ou les erreurs évidentes dans l'offre ne lient pas ByMetis.

Article 4 – Conformité

4.1 – ByMetis exécutera le Contrat avec la meilleure compréhension et compétence, conformément aux exigences de bonnes pratiques professionnelles.

4.2 – Lors de l'exécution du Contrat, ByMetis prendra le plus grand soin des intérêts du Consommateur. En particulier, ByMetis veillera au traitement des données personnelles du Consommateur conformément aux exigences légales découlant du RGPD et énoncées dans la politique de confidentialité.

Article 5 – Exécution du Contrat

5.1 – Le Contrat est conclu au moment de l'acceptation de l'offre par le Consommateur et du respect des conditions y afférentes, telles que la saisie de toutes les informations nécessaires sur le Site Web et le clic sur la fonction d'accord. Le formulaire rempli par le Consommateur et les présentes conditions générales constituent ensemble la représentation complète des droits et obligations de ByMetis et du Consommateur.

5.2 – Le Consommateur veille à fournir à ByMetis en temps utile toutes les données que ByMetis indique comme souhaitables ou que le Consommateur doit raisonnablement comprendre comme nécessaires pour l'exécution du Contrat.

5.3 – Si les données nécessaires à l'exécution du Contrat ne sont pas fournies en temps utile à ByMetis, ByMetis a le droit de suspendre l'exécution du Contrat.

5.4 – Dans les limites légales, ByMetis peut vérifier si le Consommateur peut remplir ses obligations de paiement, ainsi que tous les faits et facteurs pertinents pour une conclusion responsable du Contrat. Si ByMetis a de bonnes raisons de ne pas conclure le Contrat sur la base de cette enquête, il est en droit de refuser une commande ou une demande de manière motivée, ou de lier l'exécution à des conditions particulières.

5.5 – ByMetis confirme immédiatement la réception des informations nécessaires à l'achat du/des Service(s) au Consommateur.

5.6 – Aucun droit ne peut être tiré du délai d'exécution indiqué sur le Site Web. Le délai indiqué est une indication.

Article 6 – Pas de période de réflexion

Étant donné que la livraison ou l'exécution du Service est entièrement effectuée avant l'expiration du délai légal de réflexion, le Consommateur n'a pas le droit de réflexion. Le Consommateur accepte expressément l'exécution du Service avant l'expiration du délai de réflexion et déclare également expressément renoncer à ce délai de réflexion.

Article 7 – Prix

7.1 – Pendant la durée de validité indiquée dans l'offre, les prix des Produits proposés ne seront pas augmentés, sauf en cas de modifications légales des prix telles que des changements dans les taux de TVA.

7.2 – Les prix des Produits mentionnés dans l'offre sont en euros, toutes taxes comprises.

Article 8 - Paiement

8.1 – Le Consommateur est toujours tenu de payer les montants dus pour les services souscrits.

8.2 – Le Consommateur a l'obligation de signaler immédiatement à ByMetis toute inexactitude dans les données de paiement fournies ou indiquées.

8.3 – Si le Consommateur ne respecte pas ses obligations de paiement en temps voulu, après avoir été informé par ByMetis du retard de paiement et après que ByMetis a accordé au consommateur un délai de 14 (quatorze) jours pour s'acquitter de ses obligations de paiement, en cas de non-paiement dans ce délai de 14 (quatorze) jours, le montant encore dû est assorti des intérêts légaux et ByMetis est en droit de facturer au consommateur des frais de recouvrement extrajudiciaires qu'il a engagés. Ces frais de recouvrement s'élèvent au maximum à : 15 % (quinze pour cent) pour les montants impayés jusqu'à 2 500 € (deux mille cinq cents euros) ; 10 % (dix pour cent) pour les 2 500 € (deux mille cinq cents euros) suivants ; et 5 % (cinq pour cent) pour les 5 000 € (cinq mille euros) suivants, avec un minimum de 40 € (quarante euros). ByMetis peut déroger aux montants et pourcentages mentionnés en faveur du consommateur.

Article 9 - Réclamations

9.1 – Les réclamations concernant les Services fournis par ByMetis doivent être soumises par le Consommateur à la Klantenservice (Service client) dans les 8 (huit) jours suivant l'exécution des Services concernés, et doivent être clairement décrites.

9.2 – Les réclamations soumises à ByMetis recevront une réponse dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter de la date de réception. Si une réclamation nécessite un temps de traitement prévisible plus long, ByMetis répondra dans le délai de 14 (quatorze) jours en accusant

réception et en indiquant à quel moment le Consommateur peut s'attendre à recevoir une réponse plus détaillée.

9.3 – Si une réclamation est fondée, ByMetis offrira au Consommateur la possibilité de mettre en œuvre correctement le Contrat. Dans le cas où l'exécution ultérieure du Contrat n'est plus possible selon des critères objectifs, ByMetis ne sera responsable que dans les limites de l'article 10.

Article 10 – Responsabilité

ByMetis n'est responsable que des dommages subis par le Consommateur en raison d'une faute imputable de la part de ByMetis, dans laquelle le dommage est limité au montant des frais payés par le Consommateur, sauf en cas de négligence intentionnelle ou de faute grave de la part de ByMetis.

Article 11 – Modifications des conditions générales

ByMetis se réserve le droit de modifier ces conditions générales.

Article 12 – Dispositions nulles ou annulables

Dans le cas où une quelconque disposition des présentes conditions générales serait nulle ou annulée, cela n'affectera pas la validité des autres dispositions. ByMetis et le Consommateur conviendront alors de nouvelles dispositions pour remplacer les dispositions nulles ou annulées, en veillant autant que possible à préserver l'objectif et le sens de la disposition initiale.

13 – Droit applicable et juridiction compétente

13.1 – Ces conditions générales entrent en vigueur à compter du 15 août 2022.

13.2 – La relation juridique entre ByMetis et le Consommateur est régie par le droit néerlandais. Tout litige entre ByMetis et le Consommateur découlant de ou lié au Contrat sera en principe tranché par le tribunal compétent d'Amsterdam.